

RAPPORT ANNUEL 2019



Gestionnaires fédérés, littoral préservé !

BILAN MORAL, D'ACTIVITE ET FINANCIER DE L'ASSOCIATION



SIEGE DE RIVAGES DE FRANCE

4, place Bernard Moitessier

17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 46 37 45 02

contact@rivagesdefrance.org - www.rivagesdefrance.org

SOMMAIRE

Le mot du Président.....p.3

Rapport moral.....p.4

- Organisation, gouvernance
- Ressources humaines et siège social
- Adhésions
- Partenariats

Rapport d'activité.....p.10

- Animation du réseau des gestionnaires
- Information et communication

Rapport financier.....p.23

- Bilan financier
- Exercice financier

Le mot du Président

Chers membres,

Élections municipales, donc d'arrivée de nouveaux élus à informer et fidéliser ; célébration de nos 30 ans et projection dans les 30 ans à suivre : l'année 2020, qu'au nom de Rivages de France je souhaite la meilleure à chacune et chacun d'entre vous, sera ponctuée d'événements importants pour notre association et pour l'ensemble des acteurs de la préservation de l'environnement littoral et lacustre.



Nous poursuivrons nos travaux lancés depuis plusieurs années sur des thèmes à fort enjeu : le financement de la gestion, l'adaptation au changement climatique, la gestion des plages, la dynamique citoyenne, la gestion du sentier du littoral. Ces actions se concrétisent par l'organisation de rencontres, de formations, pour favoriser vos échanges d'expériences, faire remonter vos attentes et nous en saisir toujours mieux, par le portage politique de vos enjeux, la mise en œuvre de services exclusifs, la création de guides pratiques, le développement de notre communication numérique.

En 2019, nous avons notamment édité notre nouveau guide « La gestion du sentier du littoral : retours d'expériences et 10 propositions. Issu d'une enquête nationale à laquelle nombre de nos membres ont participé, il rend compte notamment de la complexité administrative-juridique-technique - financière de la gestion des sentiers. Ce guide est téléchargeable sur notre site internet www.rivagesdefrance.org.

Par ailleurs, Rivages de France est, avec les autres grands réseaux (RGSF, RRNF, FPNR), un des vecteurs de transmission de propositions, ensuite débattues au sein de la Conférence des Aires Protégées (CAP) à l'Office français de la biodiversité. En tant que président de Rivages de France, je représente d'ailleurs les gestionnaires d'espaces naturels littoraux au sein de la CAP, dont le rôle s'avère toujours plus stratégique au regard de nouvelles perspectives : Rivages de France va ainsi contribuer à l'élaboration de la stratégie visant à porter à 30 % la part des aires marines et terrestres protégées.

Si Rivages de France assoit sa légitimité et est présente là où il faut, c'est qu'elle fait ce qu'il faut face aux enjeux de gestion, de protection, de valorisation des espaces naturels littoraux et lacustres, dans un très problématique contexte de changement climatique, d'érosion et de risques côtiers, d'accroissement des surfaces à gérer... avec des moyens limités mais une indéfectible volonté !

Notre dense vie institutionnelle, nos actions thématiques, nos rencontres régionales, nos services et partenariats inédits, participent de cette dynamique très soutenue en 2019, qui se renforcera encore en 2020.

Didier RÉAULT
Président de Rivages de France
Président du Parc national des Calanques

Rapport moral 2019

1/ Organisation, gouvernance

→ Le Bureau

- **Didier REAULT, Président - *représentant Méditerranée***
Président du Parc national des calanques, Vice-président du Département des Bouches du Rhône
- **Christophe LEPINE, Vice-président - *représentant Nord-Normandie***
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
- **Erven LEON, Vice-président - *représentant Bretagne***
Maire de Perros-Guirec, Vice-président du Département des Côtes d'Armor
- **Yann HELARY, Vice-président - *représentant Pays de la Loire-Aquitaine***
Membre du Bureau du PNR du Marais poitevin, adjoint au Maire de La Rochelle
- **Bernard DEVIC, Vice-président - *représentant Occitanie***
Président du PNR de la Narbonnaise
- **Bourouhane ALLAOUI, Vice-président - *représentant Outre-mer***
Conseiller départemental de Mayotte
- **Claude HOMHER, Vice-présidente - *représentante Lacs***
Conseillère départementale de l'Aube
- **Matthias BIGORGNE, membre**
Directeur-adjoint du Conservatoire du littoral
- **Maurice COUGOULIC, *trésorier***
Personnalité qualifiée
- **Thierry DUPRAT, *secrétaire***
Représentant des gardes du littoral Aquitaine

→ Le Conseil d'administration

	STRUCTURES	TITULAIRES
Collège 1 : Gestionnaires		
<i>Départements et syndicats mixtes départementaux</i>	Conseil départemental du Calvados	Audrey GADENNE, Conseillère départementale
	SYMEL - Manche	Valérie NOUVEL, Présidente
	EDEN 62	Emmanuelle LEVEUGLE
	Département de Mayotte	Bourouhane ALLAOUI, Vice-président
<i>Groupements de communes (CdA, Cdc, Syndicats mixtes...)</i>	Lorient agglomération	Armelle NICOLAS, Vice-présidente
	PNR du Marais poitevin	Yann HELARY, Vice-président
	Agglomération Hérault Méditerranée	Gwendoline CHAUDOIR, Vice-présidente
	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée	Bernard DEVIC, Président
<i>Communes</i>	Perros-Guirec	Erven LEON, Maire
	Leucate	Michel PY, Maire Suppléant : Philippe DESLOT, Adjoint au Maire
	Le Grau du Roi	Robert CRAUSTE, Maire
	Arles	Hervé SCHIAVETTI, Maire
	Rémiré-Montjoly	Jean GANTY, Maire
<i>Associations, fédérations, fondations</i>	CEN Picardie	Christophe LEPINE, Président
	Les amis des marais du Vigueirat	Jean-Laurent LUCCHESI
<i>Opérateurs publics</i>	Parc national des Calanques	Didier REAULT, Président
	Office national des forêts	Albert MAILLET, Directeur des forêts - risques naturels Suppléant : Loïc GOUGUET, responsable littoral
	EID Méditerranée	Didier MOULIS, Directeur
Collège 2 : Partenaires de la gestion		
<i>Autres collectivités</i>	Département de l'Aube	Claude HOMEHR, Conseillère départementale Suppléante : Marina FERRARI, Conseillère départementale de Savoie
	Département du Finistère	Armelle HURUGUEN, Vice-présidente Suppléante : Nicole ZIEGLER, Vice-présidente
	Pianottoli Caldarelo	Jérôme POLVERINI, Maire
Collège 3 : Conservatoire du littoral		
	Direction	Odile GAUTHIER, Directrice Patrick BAZIN, Directeur DGPAT
	Délégations régionales	Didier OLIVRY, Délégué Bretagne Suppléant : Alain BRONDEAU, Délégué Outre-mer
Collège 4 : Représentants des gardes du littoral		
	Manche - Mer du Nord	Yann MOUCHEL, Garde du littoral au SYMEL
	Atlantique	Thierry DUPRAT, Garde du littoral à la Teste de Buch
	Méditerranée	Christophe ROSSO, Garde du littoral au Grau du Roi
	Outre-mer	Johana PIRES GOUVEIA, Garde du littoral à Cayenne
Collège 5 : Personnalités qualifiées		
	Maurice COUGOULIC, Trésorier de Rivages de France	

2/ Ressources humaines

L'association compte 2 salariés en CDI (1,8 ETP) :

- Florian GEFROY, Directeur
- Valérie ROQUIER, Assistante de direction

L'association a accueilli en 2019 un stagiaire pour travailler sur la communication.

Depuis 2017 le siège social de Rivages de France est à La Rochelle au 4, place Bernard Moitessier, près du Musée maritime et de l'Aquarium.

3/ Adhésions

En 2019, l'association compte 10 nouvelles adhésions :

National : Association Les Glénans

Hauts de France : Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Bretagne : Communauté de communes du Pays des Abers, Syndicat mixte Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

Pays de La Loire : Fédération Départementale des Chasseurs de la Vendée

Occitanie : La Palme

PACA : La Ciotat, Métropole Toulon Provence Méditerranée

Outre-Mer : Agglomération Espace Sud Martinique, Parc National de la Guadeloupe

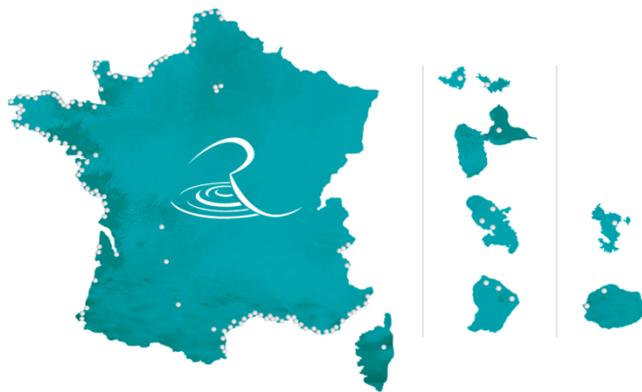
Le réseau regroupe ainsi **152 structures adhérentes en tant que personnes morales** :- Régions, Départements, EPCI, communes, Intercommunalités, associations, fédérations, fondation, opérateurs publics.

et **22 représentants régionaux des gardes du littoral en tant que personnes adhérentes.**

Arrêts d'adhésion :

- Conseil régional de Normandie
- Communes Cargèse, Évian-les-Bains, Trégastel, Saint-Cyr-sur-Mer
- Associations : CBN Bailleul, GON Normand, Les amis du Jardin Georges Delaselle, Fondation du Littoral,

LE RÉSEAU



STRUCTURES NATIONALES

Établissements publics d'Etat :

Office National des Forêts
Conservatoire du littoral

Associations et Fédérations :

Fédération des PNR de France
Fédération nationale des chasseurs de France
SNPN France
LPO France

HAUTS DE FRANCE

Conseils Départementaux :

Nord
Pas de Calais

Intercommunalités :

SM EDEN 62
SM Baie de Somme - Grand littoral
Picard

Communes :

Boulogne-sur-Mer
Le Touquet-Paris-Plage
Boismont
Le Crotoy

Associations et Fédérations :

Rivages Propres
ASA des Dunes du Pas-de-Calais
FDC de la Somme
FDP 80
CEN Picardie

NORMANDIE

Conseils Départementaux :

Calvados
Seine-Maritime

Intercommunalités :

SM des espaces naturel littoraux de la Manche – SYMEL

Communes :

Colleville-sur-Mer
Villers-sur-Mer
Cherbourg-Octeville
Jullouville
Port Bail

Associations et Fédérations :

FDC 76
Maison de l'Estuaire
CPIE Vallée de l'Orne
FDC de la Manche

BRETAGNE

Conseil Régional :

Bretagne

Conseils Départementaux :

Finistère

Intercommunalités :

SM Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel
CdC Côte d'Emeraude

Guigamp Paimpol Armor Argoat

Agglomération
CdC Pays Bigouden Sud
CdC Pays d'Iroise
CdC Pays des Abers

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Lorient Agglomération
PNR du Golfe du Morbihan
SM Grand Site Gâvres-Quiberon

Communes :

Perros-Guirec
Penvenan
Pleumeur-Bodou
Plouha
Plougrescant
Clohars-Carnoët
Crozon
Fouesnant
Guidel
Locmariaquer
Séné

Associations et Fédérations :

Les Glénans

PAYS DE LA LOIRE

Conseils Départementaux :

Loire-Atlantique

Communes :

Saint-Brevin-les-Pins
La Faute-sur-Mer
Les Sables d'Olonne

Associations et Fédérations :

FDC 85

NOUVELLE AQUITAINE

Conseil Régional :

Nouvelle-Aquitaine

Conseils Départementaux :

Charente-Maritime

Intercommunalités :

PNR du Marais Poitevin
CdC de l'Île d'Oléron
CdC de l'Île de Ré
CA Royan Atlantique
SM de la Dune du Pilat
SM de gestion du Marais d'Orx

Communes :

Châtaillonn- Plage
Fouras
Port-des-Barques
Saint-Denis-d'Oléron
Saint-Georges-de-Didonne
La Teste de Buch
Soorts-Hossegor
Tarnos
Guéthary
Hendaye

Associations et Fédérations :

CEN Poitou-Charentes
CPIE Medoc - Curuma
CPIE Littoral Basque

OCCITANIE

Conseil Régional :

Occitanie

Intercommunalités :

CA Hérault Méditerranée
CA du Grand Narbonne
EID Méditerranée
PNR de la Narbonnaise
SM Camargue Gardoise

Communes :

Torrelles
Fleury d'Aude
Leucate
La Palme
Port-la-Nouvelle
Lattes
Vendres
Le Grau du Roi

Associations et Fédérations :

CEN Languedoc-Roussillon
FDC de l'Hérault
FDC du Gard

PACA

Conseil Régional :

PACA

Conseils Départementaux :

Bouches-du-Rhône
Alpes-Maritimes

Intercommunalités :

Métropole Toulon Provence Méditerranée
SI de l'ancienne poudrière de Saint-Chamas – SIANPOU

Communes :

Arles
Marseille
Martigues
Saint-Chamas
Saintes-Maries de la Mer
La Ciotat
La Croix-Valmer
Cavalaire sur Mer
Ramatuelle
Saint-Tropez
Antibes

Établissements publics d'état :

Parc National des Calanques
Parc National de Port-Cros

Associations et Fédérations :

CEN PACA
Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen

Fondation Tour du Valat

Le Mas de la Cure
Les Amis du Marais du Vigueirat
Le Domaine du Rayol
FDC du Var

CORSE

Intercommunalités :

SI Gestion des espaces naturels littoraux du sartenais – ELISA

Établissements publics :

Office de l'environnement Corse

Communes :

Corbara
Pianottoli-Caldarellu
Ajaccio

OUTRE MER

Conseils Régionaux :

La Réunion

Conseils Départementaux :

Mayotte

Intercommunalités :

Collectivité de Saint-Martin
CdA Espace Sud Martinique

Communes :

Terre-de-Haut
Morne-à-l'Eau

Le Gosier

Sinnamary

Awala-Yalimapo

Rémire-Montjoly

Établissements publics d'état :

Parc National de Guadeloupe

Établissements publics :

Agence territoriale de l'environnement de Saint-Barthélemy

Associations et Fédérations :

Kwata
Les Amis de l'Océan Indien
Karisko

LES LACS

Intercommunalités :

SM du Lac de Vassivière
SM d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon

Communes :

Lugrin
Sciez
Salles-Curan
Onoz

Moirans-en-Montagne

Associations et Fédérations :

Asters - CEN Haute-Savoie

4/ Partenariats



- **Ministère de la Transition écologique et solidaire**

Cette année, le Ministère de la Transition écologique et solidaire poursuit son soutien pour le développement des activités de l'association et la réalisation de travaux visant à promouvoir le nettoyage raisonné des plages.



- **Le Conservatoire du littoral**

Toujours présent aux côtés de Rivages de France depuis sa création, le Conservatoire du littoral est lié à l'association par son soutien tant au niveau national que régional.



- **Association Nationale des élus du littoral**

Depuis 40 ans, l'ANEL rassemble les élus des collectivités du littoral de métropole et d'outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.

Rivages de France s'associe avec l'ANEL pour l'organisation d'ateliers lors des journées de l'ANEL



- **Réseau des grands sites de France**

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des paysages exceptionnels, reconnus de tous et fragiles. Ils sont protégés et gérés selon les valeurs du développement durable.



- **Fédération des conservatoires d'espaces naturels**

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels rassemble les Conservatoires d'espaces naturels. Elle a pour mission principale de représenter le réseau et de favoriser les échanges entre ses membres, afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents.

Rivages de France s'associe avec la Fédération des CEN pour représenter les gestionnaires auprès des pouvoirs publics au niveau national.



- **Fédération des parcs naturels régionaux de France**

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Née en 1971, elle répond depuis aux besoins des Parcs- élus et techniciens - d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.

Rivages de France s'associe avec la Fédération des PNR pour représenter les Gestionnaires auprès des pouvoirs publics au niveau national.



- **Pôle relais lagunes méditerranéennes**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes répond à deux objectifs : constituer un réseau d'échange des acteurs concernés par les lagunes méditerranéennes et mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

Rivages de France s'associe avec le pôle relais pour l'organisation de rencontres en Méditerranée.



- **ACCESSREC**

Entreprise familiale fondée par deux frères en 2013 aux États-Unis et en 2015 en Europe, AccessRec conçoit et commercialise des produits facilitant l'accès, la mobilité et la sécurité de toute personne sur tout type de sol.

Ces solutions adaptées aux milieux naturels rendent les plages accessibles et attractives pour tous : femme enceinte, famille avec poussette, piéton, personne en béquille, âgée, en situation de handicap... réduisant ainsi l'exclusion et la discrimination.

Cette dimension éthique, environnementale et sociale, en phase avec ses valeurs, a incité Rivages de France à étudier et à valider un partenariat annuel avec AccessRec, aux termes duquel :

AccessRec s'engage à participer financièrement à l'animation du réseau de Rivages de France et à faire profiter ses adhérents d'offres et de tarifs préférentiels.

En contrepartie, Rivages de France permettra à AccessRec de présenter ses produits lors de ses rencontres régionales et valorisera les réalisations effectuées pour ses adhérents.



Le fond de dotation de la caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes a soutenu l'édition de la publication « Gestion du sentier du Littoral »

Rapport d'activité

1/ Animation du réseau des gestionnaires

→ Instances nationales

• Assemblée Générale

La commune de Clédén-Cap-Sizun a accueilli le 9 octobre 2019 l'Assemblée générale de Rivages de France, en prélude des rencontres du Réseau des Grands Sites de France les 10 et 11 octobre à la Pointe du Raz. Ce temps fort annuel a rassemblé les membres de l'association – environ 26 personnes représentant les structures suivantes : Perros-Guirec, Clédén Cap-Sizun, Communauté de Communes Pays Bigouden Sud, Lorient Agglomération, Ville de La Rochelle, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, EDEN 62, SyMEL, CD Calvados, CR Bretagne, PNR d'Armorique, Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel, Syndicat Mixte Grand Site Gâvres-Quiberon, CD Finistère, Les Amis du Marais du Vigueirat, Conservatoire du littoral, ONF, Parc national des Calanques.



L'AG 2019 a validé la dynamique de Rivages de France :

- de nouveaux adhérents, des ressources financières consolidées
- l'intégration de Rivages de France au sein de la Conférence des Aires Protégées et du comité de pilotage de la Stratégie nationale de création et de gestion des aires marines protégées 2020-2030
- une légitimité reconnue et un savoir-faire sollicité par le ministère de la Transition écologique et solidaire mais aussi à l'international (Ukraine)
- des réflexions édifiantes sur les enjeux de gestion face au contexte de changement climatique, d'érosion et de risques côtiers, d'accroissement des surfaces à gérer...
- une enquête réalisée et un nouveau guide en cours de rédaction sur la complexe gestion du sentier du littoral
- des rencontres institutionnelles et thématiques régionales autour des grands enjeux de gestion
- des services exclusifs pour les adhérents et une communication en constant développement
- et la perspective 2020 de célébration des 30 ans de Rivages de France et de projection dans les 30 ans à suivre...

→ **Gestion du sentier du littoral**

▪ **Enquête envoyée au réseau**

En partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, Rivages de France a conduit en 2019 une enquête sur les activités de gestion qui lui sont dédiées, préalable à la valorisation de retours d'expériences via une publication annuelle...

- 56 structures ont répondu à l'enquête sur la période mai-juin-juillet 2019 :
 - 31 communes
 - 15 EPCI (Syndicats mixtes, communautés de communes, communauté d'agglomération...)
 - 6 conseils départementaux
 - 3 associations
 - 1 parc national
- L'ensemble des réponses concernant 4 283 km de sentier littoral.

Cette enquête visait à collecter des informations qualitatives sur :

- > le rôle de la structure
- > les activités de gestion et leurs coûts
- > les travaux d'aménagement, les partenariats et les coûts
- > les actions de valorisation
- > les conventions de gestion existantes
- > les difficultés : administratives, financières, juridiques, techniques
- > les solutions proposées pour surmonter ces difficultés.

• **Animation du comité de pilotage**

Structures : Excelia Group La Rochelle, SyMEL, DDTM Manche.

• **Rédaction d'un rapport technique et Production d'une publication**

Avec cette publication, Rivages de France ambitionne de valoriser vos retours d'expériences, de porter au débat toutes questions d'ordre juridique, technique, économique, social... et enfin de proposer des pistes destinées à mieux servir la préservation et de la valorisation du sentier et des espaces naturels du littoral.



→ Nettoyage raisonné des plages

- Formations

Rivages de France a organisé et animé des formations spécifiques aux différentes techniques durables de nettoyage des plages.

→ Charente-Maritime

A Mers-les-Bains (17) en partenariat avec le CNFPT de Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique. Une vingtaine d'agents de 6 communes a été formée lors d'une journée très participative en salle (exposés, travail en groupes...) et sur le terrain, enrichie de retours d'expérience d'agents d'autres collectivités.



→ Corse

A Ajaccio, une journée de formation et d'information a également été dispensée à une dizaine d'agents alternant travail sur le terrain de reconnaissance de la flore des hauts de plage, exposés et échanges en salle pour préciser les méthodes de nettoyage et de suivi des déchets.



→ National

En webconférence avec la plateforme de formation en ligne IDEAL Connaissance. Environ 50 personnes de personnes (agents techniques, responsables de services) ont suivi cette matinée de formation où intervenaient également deux agents, responsable de pôle environnement et chargé de mission Plage, de collectivités adhérentes de Rivages de France.



- Conseil et appui

→ Conseil juridique (collaboration Océanis avocats)

L'association a été sollicitée pour orienter les membres sur des questions juridiques. Par exemple sur les problématiques de prélèvements d'éléments naturels par les usagers (galets, bois flottés, sable) et de responsabilité du maire en cas d'accident lors d'un nettoyage de plage organisé par une association.

→ Conseil technique pour la mise en place d'un nettoyage raisonné des plages

La ville d'Ajaccio a bénéficié des conseils de Rivages de France pour émettre des propositions en vue d'organiser le nettoyage raisonné des plages ajacciennes, de caractériser et effectuer le suivi des déchets.



- Participation à des programmes nationaux

→ Charte d'engagement « plage sans déchet plastique »



Participation à la rédaction de la charte d'Engagement « Une plage sans déchet plastique » pour sensibiliser les communes littorales. Initiée par le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'ANEL

Rivages de France a assuré un entretien avec le Bureau d'études – missionné par le CEREMA - chargé d'animer ce dispositif. Ce dernier bénéficie ainsi de notre expertise sur ce sujet.

→ Groupe de travail macro-déchets flottants

Participation à la réflexion du groupe de travail animé par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

→ Programme Plages vivantes



Collaboration au lancement d'un observatoire participatif animé par le Muséum National d'Histoire naturelle : participation à la mise en œuvre d'une enquête nationale sur "les pratiques et formes de gestion des estrans sableux sur le littoral français".

→ Dispositif national « Gardez et Triez

Partenaire du lancement du dispositif "Respectez la nature de ce lieu : Gardez et trie vos déchets", dédié aux espaces naturels et co-construit avec Gestes propres, CITEO, l'ONF, VNF, les Parcs naturels régionaux de France et France Nature Environnement.



→ Financement de la gestion

- Stratégie Nationale des aires marines et terrestres protégées



- Rivages de France a co-animé avec le Conservatoire du littoral l'atelier « Financement des aires protégées » au colloque de lancement « CAP sur la stratégie nationale des aires protégées pour 2020-2030 à Biarritz le 25 octobre – organisé par l'AFB avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et placé sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES)

- L'association participe au groupe de travail « Financement des aires protégées » pour l'élaboration de la future stratégie nationale des aires protégées que le ministère doit présenter au congrès mondial de la nature, organisé à Marseille par l'UICN en juin 2020. Ce groupe de travail issu de l'atelier du colloque national de Biarritz, a pour objectif de proposer des solutions opérationnelles à court, moyen et long terme pour le financement des aires protégées, en incluant la notion de services rendus par ces aires protégées.



- Diffusion de la publication Financement Innovant et durable de la gestion

Pour rappel, ce guide présente au travers de retours d'expériences des pistes d'actions concrètes et innovantes pour financer la gestion des sites naturels. Il formalise également 10 recommandations pour porter cette nouvelle approche de gestion auprès des gestionnaires et partenaires de la gestion



→ Climat – érosion côtière

- Rencontre « Risques côtiers : adaptations au changement climatique »

Le 26 novembre dernier, le Parc naturel régional du Marais poitevin et le Laboratoire LIENSs-CNRS de La Rochelle Université-programme ECONAT, organisaient le 2e colloque dédié à la valorisation des travaux scientifiques sur les sujets climat et littoral...

En partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Communauté d'Agglomération et la Ville de La Rochelle, le Conseil Départemental de Charente-Maritime et Rivages de France, il vise à partager les connaissances scientifiques sur les risques côtiers, et à aborder les solutions expérimentées en France et ailleurs, auprès des professionnels – gestionnaires d'espaces, élus, techniciens, étudiants... – et des citoyens, afin de leur fournir des clefs de lecture sur les problématiques actuelles et futures.

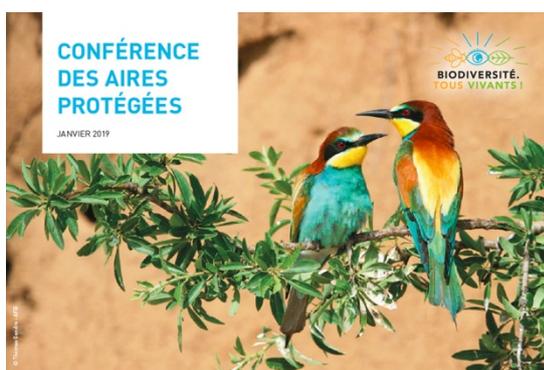
→ Biodiversité

- **Action inter-réseaux**

Rivages de France a co-signé 2 communiqués de presse avec trois grands réseaux (Réserves naturelles de France, Fédération des parcs naturels régionaux de France, Fédération des conservatoires d'espaces naturels pour le ministère interpeller le ministère sur les questions du gel des financements et d'érosion de la biodiversité :

- « La remise en cause du plan biodiversité du gouvernement par les gilets jaunes : La France en panne de solutions pour la mise en oeuvre de la transition écologique ! »
- « La création de la future l'OFB et les enjeux d'érosion de la biodiversité « L'office français de la biodiversité : un futur établissement public à la hauteur des enjeux ? »

- **Contributions au Plan Biodiversité**



Dans le cadre de la contribution collective des gestionnaires d'aires protégées au Plan national de biodiversité, Rivages de France a particulièrement plaidé en faveur de la mobilisation de moyens pour les gestionnaires, à la hauteur des enjeux pour la biodiversité. Une plaquette de synthèse de la contribution collective des aires protégées à la mise en oeuvre du Plan national biodiversité a été édité par l'AFB en janvier.

→ Dynamique citoyenne

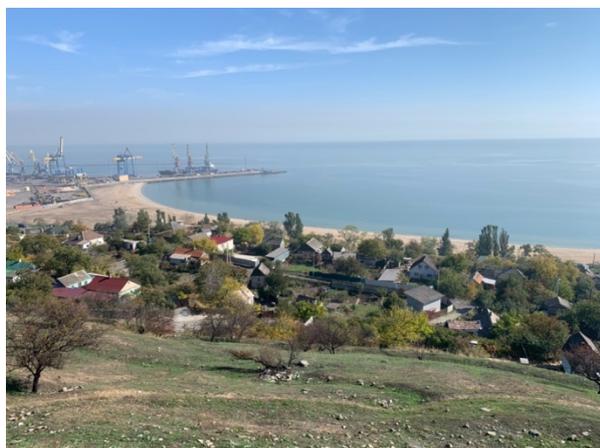
Rivages de France a participé à une table ronde sur le thème de l'écocitoyenneté au service de la transition écologique et solidaire lors du 15^{ème} Congrès national de la fédération française des Ville et des Conseils des Sages le 15 novembre à La Roche-sur-Yon.



→ International

- **Projet de Coopération en Ukraine**

L'association a été sollicitée pour accompagner la valorisation des plages de la ville portuaire de Marioupol. Le premier déplacement en octobre 2019 a permis d'évaluer l'état des plages et d'établir une première proposition en termes de conseil. Ce projet est piloté par le GIP Aquitaine en partenariat avec le Parc Naturel du marais Poitevin et la ville de La Rochelle.



→ Nos Rencontres

- **Conseil d'administration à La Rochelle**

Le conseil d'administration s'est tenu le 15 mars au nouveau siège de l'association à La Rochelle.

Ont été présentées les 3 rencontres régionales organisées en 2018 en Bretagne, Occitanie et Pays de la Loire. Les membres du CA ont également validé la convention de partenariat avec la SARL Accessrec Europe, la proposition d'un nouveau service « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » en partenariat avec le cabinet d'études Littomatique et la célébration des 30 ans de l'association en novembre 2020.

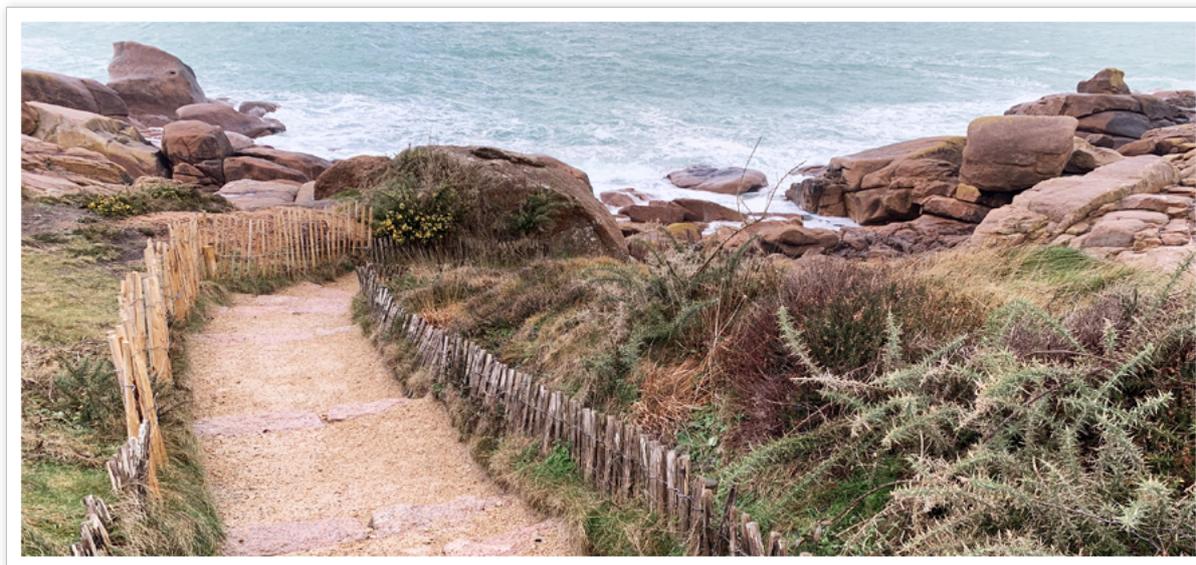


Aurélien Boulineau du cabinet Océanis Avocat est intervenu sur l'appréhension juridique des espaces naturels et notamment la difficulté de mise en œuvre de la compétence GEMAPI pour les gestionnaires d'espaces naturels Littoraux. Les membres se sont ensuite retrouvés autour d'un repas convivial au restaurant de l'Aquarium.

- **Rencontre régionale Bretagne : « La Gestion du sentier du Littoral »**

Le 11 décembre s'est tenue la 4^{ème} Rencontre Régionale Bretagne à Perros-Guirec organisée en partenariat avec le Conservatoire du littoral.

Plus de 80 personnes, élus et techniciens, se sont mobilisées sur le thème GESTION DU SENTIER LITTORAL : Sentier bien géré, littoral préservé, territoire fréquenté ! dont le dense programme mixait diffusion de connaissances, retours d'expériences et ateliers sur la côte de granit rose et l'exceptionnel site de Ploumanac'h.



3 interventions successives ont permis de porter des éléments concrets à connaissance :

- GR 34-Le sentier des douaniers : Fréquentation et retombées économiques : première étude d'envergure régionale, par Solène HAREL, chargée de mission au Comité régional du Tourisme de Bretagne
- Le sentier du littoral : principes généraux, par Jérôme PIRIOU, chercheur en management du tourisme (La Rochelle Business School, Excelia Group), référent scientifique du projet IMTERPED
- Retour de l'enquête nationale relative à la gestion du sentier du littoral, par Florian GEFFROY, directeur de Rivages de France.



Les retours d'expériences de diverses collectivités et services ont nourri une table ronde et les débats consécutifs, mettant en exergue des problématiques récurrentes : érosion côtière, SPPL, millefeuille administratif, réglementaire et juridique, complexité technique, diversité et cohabitation des usages, réduction des moyens financiers et humains de l'État...



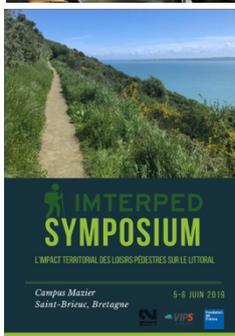
Après un repas convivial, 3 interventions « pratique » portant sur l'application de la SPPL, la mise en œuvre des aménagements et l'accueil du public ont été l'opportunité pour les participants, de se rendre, malgré la pluie, sur le sentier du littoral de Ploumanac'h et à la Maison du littoral.



→ Représentation - implication à d'autres rencontres et projets



Journée de lancement national des journées mondiales des zones humides, 1^{er} février, Lac de Grandlieu



Symposium Interped : Impact territorial des loisirs pédestres sur le littoral, 5-6 juin, Saint-Brieuc Université Rennes 2



4^e colloque de la France des Grands Lacs, Conservatoire du Littoral et Syndicat Mixte Le Lac de Vassivière, 11-12 septembre, Lac de Vassivière



Membre du copil pour l'organisation du Colloque « Risques côtiers, adaptation au changement climatique » - La Rochelle (novembre), organisé par le PNR Marais poitevin, et le Laboratoire LIENSs-CNRS de La Rochelle



Membre du copil du projet MAHRA, piloté par l'AFB, pour représenter les élus littoraux. L'objectif est d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels marins notamment *d'outre-mer*.



Didier REAULT représente Rivages de France à l'Agence française de la Biodiversité dans la conférence des aires protégées.

2/ Services

→ Assistance juridique (collaboration Océanis avocats)



Orientation dans les choix et décisions dans les domaines juridiques : loi littoral, application du décret plages, GEMAPI, pouvoir de police, sécurisation, réglementation maritime, ...

Réponses juridiques pour le CPIE Médoc et le Conseil départemental de Loire-Atlantique.

Intervention : L'appréhension juridique des espaces naturels, Conseil d'administration Rivages de France, 15 mars, La Rochelle



→ Assistance à Maitrise d'ouvrage (collaboration Littomatique)



Accompagnement dans les étapes jalonnant la mise en oeuvre et le suivi d'un dossier de gestion : de la rédaction d'un cahier des charges à la sélection d'un Bureau d'étude, du choix et du dimensionnement des analyses (état des lieux et diagnostic, suivi altimétrique et topographique, valorisation de données...) au planning des tâches à réaliser...



3/ Information et communication

→ Newsletters trimestrielles

Fil rouge de la vie de l'institution

Valorisation des adhérents

Informations sur l'écosystème de Rivages de France

→ Réseaux sociaux (facebook et twitter)

Forte présence sur les réseaux sociaux.

1334 suiveurs su facebook



→ Publication du guide « gestion du sentier du littoral »

→ Promotion des services de l'association

→ Ressources pratiques : études et enquêtes, techniques de gestion, articles, bibliographie, documents de l'association

→ Articles de presse



- Le courrier des maires n°337 « Travailler avec Rivages de France pour préserver son littoral en toute saison »
- Le Télégramme, 12/12/19 : « Le GR 34, un bijou à préserver »



Rapport financier

→ Bilan financier

Le total du bilan est de 66 048 euros. La structure bilantielle est saine.

ACTIF			PASSIF		
Immobilisations	8 665 €	15%	Fonds associatifs	53 260 €	81%
			dont excédent 2019 pour 13.745		
Actif circulant	57 383 €	85%	Dettes CT	12 789 €	19%
	66 048 €			66 048 €	

→ Exercice financier

- Produits d'exploitation : 140 088 euros
- Résultat net comptable : 13 745 euros.

Les produits ont augmenté en 2019 par rapport à 2018 :

- Volume des cotisations = 91 425 euros.
L'écart par rapport à l'année précédente est de + 2 510 euros. Cela montre l'augmentation du nombre d'adhérents.
- Productions de biens et services = 12 500 euros.
L'écart par rapport à l'année précédente est de + 12 300 euros. Il s'agit de prestations pour des formations sur la gestion raisonnée des plages.
- Subvention du Ministère de la transition écologique = 34 500 euros présentant un écart de + 9 500 euros. Celui-ci s'explique par le financement d'actions liées au thème du sentier du littoral.

Les charges représentent 126 561 euros. Ce montant reste à peu près identique à celui de l'année 2018 (131 275 euros).